

ASSOCIATION DU FORT DE BRON

NOVEMBRE 1990 LETTRE Nº 1

LETTRE AUX ADHÉRENTS

L'Association change de Président, l'Association continue.

Vous êtes adhérent de l'Association du Fort, vous vous intéressez donc à l'existence et au devenir d'une construction héritée du passé et oui constitue une chance pour l'avenir de Bron.

Où en est le Fort ? Où en est l'Association ? Cette lettre réservée aux adhérents a pour objet de faire avec vous le point sur ces questions, qu'il s'agisse de la ZAC du Fort, des travaux prévus dans le Fort, des préoccupations qui sont les nôtres, etc... En tant qu'adhérent, vous avez le droit d'être informé. Mais être informé ne suffit pas. Vous-même souhaitez sûrement faire quelque chose pour le Fort, à la mesure de vos moyens et de votre disponibilité. Vous êtes donc convié à rejoindre l'une de nos deux Commissions, celle des visites ou celle des travaux. Nous souhaitons que d'autres Commissions se constituent, dont vous-même aurez peut-être l'idée ? Nous avons en effet besoin des suggestions, des propositions et des avis de tous nos adhérents. L'Association ne sera vivante que par ces échanges entre nous.

Au printemps, quand le site sera en train de reverdir, nous organiserons au Fort une rencontre amicale réservée aux adhérents et à leur famille. Nous tenons en effet à favoriser les contacts entre tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont manifesté leur intérêt pour le Fort et pour son Association. Et se détendre ensemble, dans le Fort, n'est-ce pas aussi une initiative que l'Association peut prendre?

Cette lettre vous donne egalement la composition du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau Bureau. En prenant le relais de Jean-François BRUNET, je tiens à lui rendre hommage. Pendant de nombreuses années, il s'est dépensé pour le Fort et nous avons tous eu l'occasion d'apprécier ses talents d'historien des fortifications et de la Révolution. Quittant Bron pour Genas, il a estimé ne plus pouvoir continuer à présider l'Association mais il reste au Bureau. Je tiens aussi à saluer l'arrivée au Bureau d'un jeune, Jean-Philippe CHANAL, qui contribue ainsi à assurer la relève des générations.

Voici donc cette lettre. A vous maintenant de réagir.

Robert THALVARD

" ASSOCIATION DU FORT DE BRON "

Association sans but lucratif - Maison des Sociétés - 69500 BRON

CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 1990

Serge BRAINE

Robert LAVIGNE

Jean-François BRUNET

Vincent LOPEZ

Jean-Philippe CHANAL

Gérard MERLOZ

Georges DUMOULIN

YURS SELLEM

Renée DUMOULIN

Robert THALVARD

RAOUL DESCHENAUX

Louis THOMAS

Elias DIAZ

Roger THOMAS

Elisabeth DIAZ

Le Conseil comprend également deux élus municipaux désignés par la Mairie, MM. Laurent DESCHAMPS et Alain REYNAUD

BUREAU ÉLU LORS DE LA RÉUNION DU C.A. DU 5 JUILLET 1990

Président:

Robert THALVARD

Vice-Président:

Jean-François BRUNET

Secrétaire:

Jean-Philippe CHANAL

Trésorière:

Elisabeth DIAZ

Responsable des travaux: Raoul DESCHENAUX Responsable des visites: Georges DUMOULIN

REJOIGNEZ L'UNE DES COMMISSIONS DU FORT

Pour se rendre utile,le faire au rythme qui est le sien en fonction de ses possibilités et disponibilités, et ceci dans une ambiance amicale.

Si vous avez le goût des activités en plein air, si vous avez du temps disponible notamment parce que vous êtes un jeune retraité (ou un retraité à l'esprit jeune), rejoignez la Commission Travaux, dont le Responsable est Raoul DESCHENAUX | 4 rue des Castors, Bron, 78 26 74 22|

Si l'histoire ou la construction du Fort vous intéresse, si vous appréciez le contact avec le public, rejoignez la Commission Visites qu'anime Georges DUMOULIN (14 rue du 11 novembre, Bron, 78 41 01 27)

Si vous avez des suggestions pour d'autres Commissions, faitesen nous part (Robert THALVARD, 13 rue Emile Chaze, Bron, 78 26 87 08)

De même, si vous avez des remarques ou des idées à exprimer, vous pourrez utiliser la future "Lettre aux adhérents" qui paraitra courant 1991. Veuillez envoyer votre texte à R.Thalvard.

NOUVELLES BRÈVES

■ Pour prendre la suite d'Eugène Sue et de Victor Hugo, c'est Rabelais qui sera l'auteur du prochain spectacle donné au Fort et prévu en juillet 1991.

■ Les autocollants de l'Association sont épuisés. Une classe du Lycée J.P.Sartre spécialisée dans les Arts appliqués a été chargée de proposer de nouveaux graphismes.

■ Mme Marguerite MARQUET, qui s'est toujours beaucoup intéressée au Fort reste concernée par celui-ci en tant qu'Adjointe au Maire, chargée de l'Environnement C'est elle, en effet, qui à ce titre est Responsable du bois extérieur au Fort, c'est-à-dire extérieur aux fossés. Elle vient de nous informer que de nouveaux bancs vont être installés dans ce bois.

LES TRAVAUX PRÉVUS DANS LE

FORT

Chaque année, l'Association négocie avec la Municipalité les travaux à programmer dans le Fort en fonction des urgences, des projets et des crédits votés par le Conseil Municipal.

En 1990 ont été ainsi décidés:

 La fermeture de la cour des Parados et le barreaudage de ses fenêtres

• Des fermetures métalliques à l'intérieur du Fort

 La restauration de certaines meurtrières

• De nouvelles grilles pour des puits de lumière

•Des panneaux d'avertissement de danger à l'intérieur du Font

 La consolidation de certaines voutes.

LA Z.A.C. DU FORT

La ZAC a fait beaucoup parler d'elle. Au sein de l'Association, les opinions à son sujet ont été variées. L'Association, en tant que telle, est concernée par l'incidence que la construction de 700 logements à proximité du fort ne manquera pas d'avoir sur le fort lui-même.

Par deux fois (utilisant la possibilité donnée par la Municipalité aux Associations de prendre la parole à l'occasion des réunions du Conseil Municipal), le Président de l'Association est intervenu pour demander que le fort reste le bien collectif de l'ensemble des Brondillants.Le risque existe en effet que les habitants de la IAC annexent sinon en droit, du moins en fait, le bois extérieur aux fossés. Ils auront le droit, comme quiconque, de profiter du fort (nous sommes les premiers à nous réjouir de cette possibilité qui leur sera offerte) mais à la condition qu'ils ne s'approprient pas le fort du fait de la proximité de leur habitat. Cela suppose notamment une séparation effective entre la ZAC et le fort ainsi que des accès entre les deux en nombre limités et d'un certain type. Il s'agit en particulier que le bois du fort ne puisse pas servir de "raccourci" pour les deux-roues.

D'autre part, l'Association est intervenue plusieurs fois auprès de la Municipalité pour que le périmètre du fort, avec son bois extérieur, soit sauvegardé. Initialement, en effet, les jardins familiaux situés dans l'emprise de la ZAC devaient être transférés dans le bois du fort. En définitive il n'en sera rien, la Municipalité ayant pris l'engagement dès le mois d'octobre 1989 de respecter intégralement le périmètre du fort malgré les pressions de l'aménageur. Les plans de la ZAC rendus publics en janvier 1990 respectent cet engagement.



LES CORBEAUX DU FORT

En 1989, l'Association a été en contact avec les Municipalités de Saint-Priest et de Bron, ainsi qu'avec les Représentants des agriculteurs de Saint-Priest et des Spécialistes universitaires des oiseaux pour empêcher que soit organisé un massacre des corbeaux du Fort.

Rappelons que la "parade nuptiale" des corbeaux se situe en février, la nidification en avril, la couvaison en mai et la dispersion en juillet. L'automne correspond à la saison des migrations notamment, pour les corbeaux du Fort, en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Estonie. On le sait par des bagues récupérées. Les corbeaux ont fait l'Europe avant nous ...

C'est au moment de la nidification que les corbeaux, pour nourble les petits au nid, "visitent" les champs de tournesol de Saint-Priest, c'est-à-dire au moment précis où ce tournesol est en train de lever et où il se trouve donc encore tendre. Nous comprenons la volonté des agriculteurs de sauvegarder leurs récoltes, mais nous ne pouvions que nous opposer à leur demande de pouvoir pénétrer dans le Fort pour abattre les corbeaux et détruire les nids. La technique de l'effarouchement des corbeaux sur place dans les champs, par des cris enregistrés d'épervier, a été finalement retenue. Il était d'autant plus important d'éviter le massacre des corbeaux que, dans deux ou trois ans, les champs de ce secteur de Saint-Priest ne seront plus cultivés.

En temps normal, les corbeaux se nourrissent surtout de vers de terre. Sait-on que l'on compte une tonne de vers de terre par hectare cultivé?

COTISATIONS

Il faut bien en parler... Une Association ne peut vivre qu'avec des adhérents qui paient leur cotisation. D'autre part, la cotisation correspond à la participation minimale par laquelle se traduit une adhésion.

Celle de l'Association du Fort n'est vraiment pas ruineuse: 30 F par an .

Si vous n'êtes pas à jour, vous trouverez une petite note de rappel jointe à cette lettre. Merci à l'avance de procéder rapidement à ce versement. Trésorière : Elisabeth DIAZ, 210 avenue Franklin Roosevelt, Bron. CCP LYON N° 7294 66 W



ASSOCIATION DU FORT DE BRON

Il est important pour l'Association qu'elle accroisse ses effectifs. Ce document a été conçu dans ce but pour être remis à l'occasion des visites du fort, dont le succès continue.

De votre coté, parlez de l'Association à celles de vos relations qui sont susceptibles d'être intéressées.

- La visite du Fort vous a intéressé ?
- Vous souhaitez être tenu au courant des activités de l'association du Fort de Bron ?
- vous souhaitez dire votre mot sur l'utilisation d'un lieu aussi remarquable ?
- Vous souhaitez participer à une activité concrète et dans une ambiance amicale ?

ALORS REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DU FORT DE BRON

en remplissant le bulletin ci-joint.

La cotisation annuelle (30 F) est modique c'est votre participation directe et ce sont vos idées qui nous intéressent.

Bulletin à remettre au Représentant de l'Association, selle Séré de Rivière ou à envoyer à l'Association du Fort de Bron - Bolte 74 - Maison des Sociétés

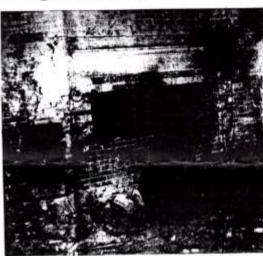
Date et signature

ARTICLES RÉCEMMENT PARUS DANS LA PRESSE LOCALE

Reprise des visites guidées du fort

Comme elle le fait depuis plusieurs années, l'Association du fort de Bron organise le premier dimanche de chaque mois, de 14 h 30 à 17 h 30, des visites guidées et commentées du fort, principalement de ses parties cachées comme les souterrains.
Ces visites, il est bon de le rappeler, sont organisées par des bénévoles de l'association, des gens dévoués à la cause du fort et qui contrairement à ce que certains laissent entendre, ne sont en sucun cas rémunérés par la municipalité ou tout autre. Cas visites des premiers dimanche du mois aont fort appréciées et de plus elles ont l'aventage, avant ou après, de permettre aux visiteurs de flaner autour des exposants du marché de la création qui se tient aux mêmes dates.

Alors, vous qui ne conneissez pas ancore les merveilles cachées du fort, venez voir l'association dimanche prochain. Vous serez bien reçus.



3 octobre 1990

Visites guidées et commentées du fort

Le premier dimanche de cha-que mois, l'association du fort de Bron organise de 14 h 30 à

17 h 30 des visites guidées et commentées du fort. Sous la direction de guides



éclairés, tous membres béné-voles de l'association, on peut visiter les cours les diverses sal-les sansoublier bien sûr les sou-terrains et les parties cachées de ce fort comme le grand esca-lier, le four à pain, les prisons.

Grâce aux efforts financiers de la ville et aux membres de l'association qui ont travaillé pendant, leurs loisirs pour rettoyer ce fort, comme on est loin de cet état de délabrament voici quelques années comme le montre notre photo de l'époque.

7 octobre 1990